

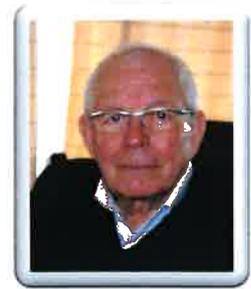


*Les Elus et le personnel
communal de Solgne
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle
année !!!*





L'Edito du maire



A NOUVEL AN NOUVEL ELAN



Chers amis Solgnoises et Solgnois,

Vous le savez notre village depuis de longues années a progressé tant sur le plan médical, commercial que scolaire, ceci grâce aux équipes performantes autour de son maire.
Bien sûr rien n'est jamais parfait mais je suis certain que vous appréciez notre village où presque rien ne manque.

Aujourd'hui, à mi-mandat il est l'heure de dresser le bilan des activités du Conseil Municipal et les réalisations apportées aux Solgnois durant 3 années difficiles compte tenu de la période COVID.
Beaucoup de discussions animées avec les élus nous ont malgré tout permis de poursuivre les projets entrepris depuis plusieurs années.

En 2020, vous nous avez élus pour notre programme et nous prenons nos responsabilités !
En effet, malgré de fréquentes critiques adverses médiatisées sur l'ensemble de notre gestion et un désir fort de faire avorter nos projets, rassurez-vous, nous les réaliserons en toute légalité même si cela prend plus de temps ? car seules sont perdues les batailles que l'on ne livre pas !!
Et « parce que un avenir ça se faconne mais aussi ça se veut » (Raymond Barre)

Le programme promis aux Solgnois en 2020 devrait se terminer début 2026.
Vous trouverez dans les pages suivantes son avancement, avec un accent particulier sur la maison dentaire et le projet d'un établissement multigénérationnel.

Je remercie **mon équipe** municipale qui m'a donné une majorité pour accomplir notre mission dans ce nouvel élan

Aujourd'ui chers solgnois mes vœux se tournent vers vous. Que cette année vous soit prometteuse et faite d'épanouissement personnels et quelle soit le synonyme d'une vie meilleure surtout pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la souffrances et les difficultés.
« que cette année vous soit heureuse et que la paix, le repos et la santé vous tienne lieu de fortune »
(comme le dit la citation de Mme de Sévigné)

Bonne année 2024

Amicalement, Jean STAMM



Economie d'énergie

Afin de réduire la consommation électrique, nous avons pratiquement terminé le remplacement des luminaires énergivores par des LED qui ont le privilège d'avoir un éclairage plus performant.

En un an nous avons économisé 53.850 kilowatts sur 92.850 soit 63% d'économie et malgré la forte augmentation, nous avons économisé 35% sur le tarif (5401,20 euros économisés sur 15 639,50€).



Travaux de voirie



Dans le cadre des travaux de voirie et réseaux divers nous avons procédé à la réfection des trottoirs rue d'Alsace-Lorraine, largement endommagés par le gel et le temps, la rue Basse Seille a été recouverte d'un enrobé et nous avons confectionné de nombreuses places de parking à cet endroit pour soulager le stationnement de la place du 18 novembre en période de sortie des écoles.

Lors de la viabilisation des 3 parcelles de la rue Jean Walgenwitz, nous avons procédé au bouclage du réseau d'adduction d'eau avec le syndicat des eaux de Verny.

La vente des parcelles (environ 290.000€) nous a permis de le reverser au bénéfice du budget prévisionnel 208 400€ et

réglé le bouclage du réseau d'eau que l'on attendait et ceci en collaboration avec le syndicat des eaux de Verny.

Cette opération nous permet également de financer une partie de la maison d'été.



Animations 2023

Depuis ce début d'année, 3 grandes dates retiennent l'attention de tous :



1) Le 13 juillet, une soirée mémorable à laquelle 300 personnes environ ont participé et nous remercions tous les commerçants qui ont apporté leur concours (le Best of Café, la Maison Créole, le Bon Chalet et la société Schmidt. La retraite aux flambeaux a également été très appréciée de tous.

2) Le 01 septembre, l'organisation du 1^{er} cinéma en plein air. Suite à un sondage réalisé auprès des habitants, le film retenu était « Top Gun : Maverick ». Un marchand de hamburgers et gourmandises était présent afin d'agrémenter la soirée.

3) Les 23 et 24 septembre, la fête patronale a réuni un grand nombre de participants autour de manèges et stands divers. Une belle soirée musicale qui a été ponctuée par un feu d'artifice de toute beauté. Le dimanche ensoleillé avec un repas convivial et un tournoi de pétanque ont permis la pleine réussite de la fête.



Cabinet dentaire



La création d'une maison médicale dépassait les moyens financiers de la commune. Afin de satisfaire la seule demande des professions médicales et compte-tenu des difficultés d'accèsibilité des locaux actuels, nous avons décidé la construction du cabinet dentaire qui sera un espace médical évolutif.

En effet si d'autres professions médicales le souhaitent, en effet, nous pourrons leur proposer un local dans l'agrandissement de ce bâtiment, qui deviendra au fil des années et des demandes, un centre d'accueil adapté à tous les genres de soins.

Ce bâtiment sera mis hors d'eau et hors d'air la première semaine de janvier et les dentistes pourront s'y installer au cours du 2ème semestre 2024.

Environnement

Dans le cadre de l'environnement, nous avons réhabilité l'ancienne décharge au bout de la rue de la Louvière en collaboration avec le Lions club.



Une plantation de 500 arbres a été effectuée mais malheureusement avec les sécheresses successives beaucoup d'arbres ont péri et l'entreprise interviendra pour y remédier.

Cette collaboration avec le Lions club nous a également permis d'acquérir 3 ruches qui ont été installées au dessus du bosquet. En 2024, 3 ruches supplémentaires seront ajoutées afin que notre apiculteur puisse réaliser une bonne production. Le miel est disponible à la vente à la mairie (dans la limite des stocks disponibles).

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La révision générale du PLU verra bientôt la fin d'un long chemin administratif et le Conseil municipal pourra adopter cette révision au courant du premier trimestre 2024.

Parallèlement à cela, nous avons mis en oeuvre une modification simplifiée de ce PLU dans laquelle nous autorisons la construction **d'une structure multigénérationnelle avec 16 studios seniors ainsi qu'une micro-crèche.**

Actuellement le projet est soumis en mairie à la disposition du public pendant un mois avant d'être enterriné par le Conseil municipal la 2^{ème} semaine de janvier, ce qui permettra le dépôt du permis de construire par la société VIVEDIA (maître d'oeuvre de ce projet). N'hésitez pas à venir consulter le dossier en mairie jusqu'au 8 janvier pour approuver ou non cette modification qui autorisera la réalisation d'un équipement qui apportera un confort supplémentaire aux Solgnois.

Etrences des ainés



Nous avons décidé l'attribution d'un colis de douceurs pour le début d'année.

A l'intérieur du colis, outre divers produits les anciens, trouveront un dessous de plat fabriqué et offert gracieusement par l'entreprise Créa Diffusion de Solgne.

Ils recevront également une invitation à un repas de gala le 10 novembre 2024.

Billard Français

Amateurs, si vous souhaitez jouer au billard, la commune met gracieusement à disposition sa salle de billard avec cours gratuits sur demande en mairie.



Projet scolaire

Dans le cadre du SIVOM de Solgne nous avons décidé au sein du Conseil d'administration la mise en place d'un regroupement pédagogique concentré sur le village de Solgne.

Plusieurs scénarios sont projetés et la tendance actuelle est à la rénovation du site actuel avec la construction de classe supplémentaire pour accueillir les classes de Secourt et Buchy.

Un concours d'architectes est en cours de lancement dont les résultats produits par 3 architectes seront proposés à la commission ad hoc et validé par l'ensemble des communes du regroupement.

Le montant du projet est estimé par la société MATEC à 3.600.000 €, il sera supporté par les communes en fonction du nombre d'enfants.

La part de la commune de Solgne avoisinerait les 47%.

Le Conseil municipal prendra sa décision lors du prochain conseil. Il est certain que ce projet apportera aux enfants du secteur un confort supplémentaire, compte tenu de l'état vieillissant des locaux actuels.



Vivre ensemble

Comme de nombreux villages le précisent « **les rues ne sont pas des poubelles** ». Afin de faciliter le travail des agents communaux, chacun doit prendre sa part de responsabilité dans ce domaine. Il en va de même pour les déjections canines, Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Des sachets sont à disposition à la mairie.

Une recommandation spéciale pour les propriétaire d'animaux en liberté qui divagent dans Solgne. Gardez les bien dans votre espace privé afin qu'ils n'occasionnent aucune gêne aux autres, la gendarmerie peut vous verbaliser !!!!

Vivre ensemble



Notre doyen en bonne compagnie !



Maurice LIVET, habitant de Solgne depuis plus de 50 ans a célébré cette année ses 95 printemps, nous lui souhaitons encore de belles années parmi nous !

Noel du sivom, les enfants conquis par la magie !

Les enfants du reroquement pédagogique du Sivom de Solgne ont participé à une seance récréative dans la salle de l'ECL avec au programme une heure de magie à laquelle ils ont été invités sur scene pour une initiation comique.



Actualités en photos

Renovation de la cantine périscolaire



Cérémonie du 11 novembre



Créa Diffusion : Visites des élus



Concours des maisons fleuries



INFORMATIONS SUR NOTRE COMMUNE

✚ HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



Mairie :

mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 ;
Lundi et vendredi de 10h00 à 12h00.
Samedi de 10h00 à 12h00

☎ 03 87 57 70 21 @ : mairie.solgne@wanadoo.fr

Vous pouvez retrouver tous les services de la commune sur notre site : <http://www.solgne.fr/>



Agence postale :

Ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
Les après-midis des lundis et vendredis de 16h30 à 18h00

☎ 03 87 57 70 00

✚ ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD MESSIN



Présidente : Mme Brigitte TORLOTING

Adresse : 2 rue Pilâtre de Rozier - 57420 GOIN

Téléphone : 03 87 38 04 10

E-mail : contact@sudmessin.fr - Site web : www.sudmessin.fr

✚ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE:



lundi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h

vendredi: 14h - 18h

samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Accès à la déchèterie : un badge d'accès est nécessaire pour se rendre aux déchèteries de Rémilly et Verny qui peut être demandé à la Communauté de Communes ou sur le site : <https://dechets.sudmessin.fr/formulaires/demande-de-badge-d-acces-decheterie.html>

✚ PANNEAU POCKET



Grâce à l'application gratuite Panneau Pocket sur votre smartphone ou tablette, vous recevez en temps réel les informations que la Mairie publie. Actuellement 1344 personnes sont inscrites à l'application.

Vous pouvez également vous connecter depuis votre ordinateur sur le site suivant:

<https://app.panneaupocket.com/>



facebook: [commune de Solgne](https://www.facebook.com/commune.de.Solgne)

✚ Etat civil

Mariage :

01/04/2023 Frédéric CATTEAU – Dominique POIRÉ

PACS :

09/09/2023 Sonia THIRY – Stéphane HOFER

26/09/2023 Elodie DECARREAUX – Pierre DIODOVICH

26/09/2023 Aurélia DARRAS – Christophe CIMARELLI

Naissances :

04/01/2023 Ambroise BRISTIEL

10/01/2023 Paolo PANDÉTTA

28/06/2023 Mathias SIMSEK

17/09/2023 Ethan GIRARD

18/09/2023 Allan LOYER

08/10/2023 Elina KAYA

20/10/2023 Mathilde BRICE

28/10/2023 Antoine DIODOVICH



Décès :

27/01/2023

31/01/2023

16/06/2023

02/07/2023

05/08/2023

09/09/2023

Tamara KICHLALIANTS

Michel PETIT

Serge MANGIN

Philippe SASSELLA

Raymond ZUTTERLING

Lyonel NOURTIER



Expression de la liste **Solgne 2020**

Chères Solgnoises, chers Solgnois,

Patrick, Philippe et moi vous souhaitons une excellente année 2024, en bonne santé et riche de moments privilégiés !

Guerre en Ukraine, conflit israélo-palestinien, inflation... l'année 2023 a eu son lot de mauvaises nouvelles et de difficultés au quotidien. La vie communale n'a pas non plus été un long fleuve tranquille : plainte relative à l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente, plusieurs annulations de délibérations entachées d'irrégularités...

Si vous l'avez manqué, nous vous invitons à lire sur notre page FaceBook (solgne2020) les épisodes du feuilleton solgnois de l'été « Presque 10 ans déjà » sur la maison médicale devenue cabinet dentaire.

Un nouveau feuilleton vient de démarrer : « Il était une fois le PLU... ». Il se poursuivra tout au long de l'hiver.

Même si toutes ces nouvelles ne sont guère réjouissantes, nous gardons espoir et nous nous projetons dans l'avenir. Nos priorités pour 2024 restent :

- défendre les intérêts de la collectivité
- persister à améliorer votre cadre de vie
- continuer de vous informer de ce qui se passe dans votre commune
- continuer de tenter de faire respecter les lois de la République française
- persévérer pour initier des changements
- renforcer l'exercice de la démocratie locale.

Encore une fois, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

À très bientôt pour de nouvelles informations, sincères salutations,

Patrick Grysan

Philippe Ochem

Mariline Thiebaut



Retrouvez tous nos comptes-rendus des réunions du conseil municipal et autres dossiers sur FaceBook :

www.facebook.com/solgne2020

Nous restons à votre disposition et à votre écoute :
solgne2020@free.fr

Participation aux commissions communales

- Travaux, bâtiments et voirie : Philippe
- Écologie, environnement et agricole : Patrick, Philippe
- Sécurité : Philippe
- Urbanisme, PLU : Mariline
- Jeunesse, sport, loisirs, communication et animation : Patrick, Mariline
- Finances : Mariline
- Commission sociale : Philippe
- Contrôle des listes électorales : Patrick, Mariline
- Appel d'offres : Philippe (titulaire), Mariline (suppléante)
- Impôts directs : Mariline (titulaire), Philippe (suppléant)

Autres instances

- SIVOM : Patrick
- Syndicat mixte de la Seille : Mariline (suppléante)
- Syndicat mixte d'assainissement de la Seille aval (SMASA) & Syndicat intercommunal des eaux de Verny (SIEV) : Mariline (titulaire)

Mariline siège à la *Communauté de Communes du Sud messin (CCSM)* et a rejoint les commissions suivantes :

- Développement économique & Tourisme
- Très Haut Débit & Applications
- Appui aux Communes, Habitat & Chemins de randonnée

Mariline est trésorière et co-fondatrice de l'UNEL (Union Nationale des Élus Locaux, www.unel.fr). Elle est membre du Réseau des Femmes Élues de Moselle.